



# Assurance vie Millevie Initiale



Avec le contrat **d'assurance vie MILLEVIE Initiale**, constituez progressivement un capital pour votre enfant ou petit-enfant afin de l'aider à bien préparer son entrée dans la vie adulte : financement de ses études, apport pour son premier logement, achat d'un véhicule, etc. Il pourra en disposer à sa majorité ou à l'âge que vous aurez fixé<sup>(1)</sup>

## L'essentiel

- ✓ Un don pour marquer les occasions spéciales
- ✓ Un versement initial à partir de 59 665 F. CFP ou 11 933 F. CFP (si mise en place simultanément de versements réguliers)
- ✓ Une gamme étendue de supports financiers : du plus sécurisé avec le support en euros au plus risqué avec les supports financiers en unité de compte qui représentent un risque en perte de capital<sup>(2)</sup>
- ✓ Un capital disponible pour l'enfant à sa majorité ou à l'âge fixé entre 18 et 25 ans<sup>(1)</sup>
- ✓ La fiscalité spécifique de l'assurance vie et de la donation<sup>(3)</sup>.

## Vous l'aidez aujourd'hui à financer ses projets de demain

MILLEVIE Initiale, contrat au nom de l'enfant, est accessible avec un versement initial à partir de 59 665 F. CFP ou 11 933 F. CFP si vous mettez simultanément en place des versements programmés.

Vous pouvez mettre en place des versements programmés mensuels ; trimestriels ; semestriels ou annuels, à partir de 3 580 F. CFP par mois, pour constituer en douceur un capital à votre enfant.

Vous pouvez aussi verser ponctuellement à chaque fois que vous le souhaitez à partir de 11 933 F. CFP.

**Toutes les occasions sont bonnes pour verser ponctuellement (anniversaire, fête, réussite d'un examen...)**

## Vous gérez le contrat de l'enfant

Vous gérez le contrat MILLEVIE Initiale de votre (petit-)enfant jusqu'à sa majorité, ou bien à l'âge que vous aurez fixé dans le pacte adjoint - entre 18 et 25 ans – le cas échéant.

Ainsi, il pourra bénéficier du capital constitué pour son entrée dans la vie d'adulte : installation dans son premier logement, achat d'un véhicule, etc.

**Pour tout versement initial supérieur à 596 650 F.CFP, le pacte adjoint est obligatoire.**

(1) Selon les conditions du pacte adjoint le cas échéant.

(2) **La valeur des supports financiers en unités de compte est exposée à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution des marchés financiers. Le risque de perte est entièrement supporté par l'adhérent uniquement.**

(3) Selon les conditions et limites des dispositions fiscales en vigueur.

MILLEVIE Initiale est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unité de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°08 045 100.





## Vous pouvez adapter la gestion du contrat à votre profil

Selon vos objectifs et votre sensibilité au risque, vous avez le choix de répartir vos versements entre :

- ✓ Le **support en euros sécurisé**,
- ✓ Des **supports financiers en unité de compte** pour accéder au potentiel de performance des marchés financiers, **en contrepartie d'un risque de perte en capital**<sup>(1)</sup>.

A tout moment, vous pouvez modifier la répartition de votre investissement.

Vous pouvez également choisir une des options suivantes :

- ✓ **Sécurisation des plus-values** pour sécuriser automatiquement vers le support en euros les plus-values dégagées sur les supports financiers en unités de compte sélectionnés,
- ✓ **Dynamisation des intérêts** pour investir automatiquement les intérêts du support en euros vers les supports en unités de compte choisis présentant un risque de perte en capital<sup>(2)</sup>.



## Vous bénéficiez du cadre fiscal spécifique de la donation et de l'assurance vie

Les versements effectués sur MILLEVIE Initiale peuvent être qualifiés de dons et profiter ainsi du **cadre fiscal de la donation et de ses abattements** fiscaux<sup>(2)</sup>.

- ✓ **Chaque parent peut donner jusqu'à 18 Millions F. CFP**<sup>(3)</sup> tous les 6 ans à chacun de ses enfants, sans droits à payer.
- ✓ **Chaque grand-parent peut donner jusqu'à 3,5 Millions F. CFP**<sup>(3)</sup> tous les 6 ans à chacun de ses petits-enfants, également sans droits à payer.

Vous bénéficiez également du cadre fiscal spécifique de l'assurance vie en cas de rachat<sup>(2)</sup>.

communication sans valeur contractuelle

200 000  
F.CFP

Coût total moyen  
du permis de  
conduire

600 000  
F.CFP/an

Dépenses moyennes des  
parents pour le financement  
des études de leurs enfants

(1) La valeur des supports financiers en unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions des marchés financiers. Le risque de perte financière est supporté par vous seul.

(2) Selon les conditions et limites des dispositions fiscales en vigueur.

(3) Montant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

MILLEVIE Initiale est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unité de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Distribué par la BNC intermédiaire en assurance inscrite au RIAS.

25.74.00  
www.bnc.nc



Banque de  
Nouvelle Calédonie  
BANQUE & ASSURANCE